



Réunion du groupe-pays Palestine

Président de réunion

Claude NICOLET, président du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine, conseiller communautaire, communauté urbaine de Dunkerque

Lorsque nous avons décidé de mettre en place Dunkerque+10, nous avons entrepris des démarches au niveau du MAE qui a été le premier à nous soutenir et à cofinancer ce projet. Cet événement est aujourd'hui inscrit à l'agenda officiel du MAE, mais aussi de CGLU.

Nous nous sommes également adressés à d'autres réseaux et nous avons décidé de nous rapprocher des allemands. En mai dernier, nous avons rencontré le directeur des relations internationales de la ville de Cologne et la directrice du réseau des grandes villes d'Allemagne. De leur côté, ils préparent une grande réunion nationale à l'initiative des collectivités locales allemandes qui aura lieu à Iéna en février 2014 réunissant les allemands, les israéliens, les palestiniens. Nous leur avons alors proposé d'inscrire la réunion de Iéna dans un calendrier international avec Dunkerque+10. Donc nous sommes dans une perspective à la fois internationale, mondiale avec Rabat et CGLU, mais aussi dans l'affirmation d'une démarche au niveau européen avec l'Allemagne, et les Pays-Bas. Nous sommes sur un champ nouveau, extrêmement intéressant qui représente pour les collectivités locales une importante perspective de développement.

Notre objectif stratégique est de voir comment on peut, à partir des collectivités locales au niveau européen, bâtir de nouveaux partenariats stratégiques en capacité d'apporter un déblocage de la situation politique. Cela doit être véritablement notre ligne de conduite. Pour cela, l'ensemble européen est bien évidemment nécessaire. Le moment est venu de fédérer l'ensemble des initiatives qui existent dans nos pays mais également en Europe.

Nous espérons que ce qui sortira de Dunkerque+10 pourra s'intégrer dans l'accord bilatéral franco-palestinien qui est en cours d'élaboration. C'est pour nous bien sûr plus qu'un signal que le Président de la République française accepte de parrainer ce type de manifestation. A nous, au regard des enjeux diplomatiques, financiers, d'avoir un contenu qui nous permettra de sortir quelque chose de suffisamment intéressant pour propulser la coopération décentralisée franco-palestinienne dans l'accord bilatéral franco-palestinien. .

Intervenants

Mission de Palestine en France

Hael Al Fahoum, ambassadeur de Palestine en France

Le partenariat stratégique décentralisé ne peut qu'aider les administrations en place à travers le monde entier. Les institutions étatiques doivent explorer le potentiel qui existe, qui est caché, et que personne ne voit. Si l'on réussit cette première étape, les démarches politiques seront véhiculées pour sortir de cette confusion totale qui domine toute cette région. La Palestine représente un laboratoire extrêmement stratégique pour développer des démarches de solutions et déclencher des séries de solutions. La Palestine n'est pas le problème mais la solution. On a besoin d'explorer le potentiel positif pour créer des conditions de stabilité réelle qui croisent des intérêts de toutes les sociétés, de la région et de la communauté internationale.

De nombreux responsables s'intéressent à cette approche. Aujourd'hui même, j'ai reçu la réponse de monsieur Mahmoud Abbas sur la base de votre invitation et sauf en cas d'empêchement majeur, le Président a accepté l'invitation et participera donc à la Conférence de Dunkerque+10. Quand nous avons parlé aux collectivités locales palestiniennes de cette conférence, j'ai senti les énergies sortir. Si on veut adopter la meilleure approche, le meilleur mécanisme, il faut étudier objectivement les besoins directs des citoyens parce que ces derniers doivent être le ciment de tout un programme politique, de toute une stratégie. Les autorités locales palestiniennes ont un rôle essentiel à jouer. La jeunesse est aussi mobilisée et à travers vous, on peut vraiment donner le potentiel pour jouer un rôle dans le développement.

L'Etat de la Palestine dans le sens politique moderne actuel existe parce qu'on a surmonté ensemble tous les obstacles et toutes les conditions insupportables. Le fait que le peuple palestinien tienne à son identité, cette reconnaissance du 28 novembre 2012 n'est pas une victoire palestinienne, mais l'échec de toute une stratégie d'éradication, de dénégation de l'existence d'un peuple palestinien. Quand cette stratégie va s'effondrer, on va trouver un terrain d'entente avec un respect des peuples et des parties. On peut passer de cette situation de tension à celle de la compréhension, de la coopération, vraie valeur ajoutée pour la région.

Laurent BERGEOT, directeur général Agence de l'eau Adour-Garonne

En 2006, une association toulousaine, la CADE, voulait que nous l'aidions à faire une coopération avec Toubas. Nous avons trouvé quelques élus des collectivités locales et nous nous sommes engagés dans le projet. Ça a commencé par un projet qui a conduit à fournir de l'eau potable à 24000 personnes, qui désormais, ont de l'eau courante à domicile. Le projet s'est prolongé avec la création d'un syndicat des eaux avec les communes palestiniennes voisines et l'appui de deux communes françaises. On peut considérer que sur Toubas la réhabilitation et l'extension du réseau arrive à son terme mais la coopération continue, avec la Région Midi-Pyrénées, avec le CHU de Toulouse à travers des formations de médecins, des formations par internet sur l'interprétation des images scanner. Le projet eau a donc apporté

des projets concrets qui continuent et aujourd'hui, des coopérations vont au-delà du domaine de l'eau. Ce qui est important, c'est que dans ce cadre-là, les agences ont aux côtés des collectivités à cœur d'aider, en marge des considérations politiques. Nous voulons aider les gens dans leur quotidien en répondant par des projets concrets, c'est ce qu'on s'attache à faire.

En dehors de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale, il y a également une démarche institutionnelle avec l'Autorité palestinienne de l'eau donc on est déjà à la deuxième convention triennale depuis 2008. Ont été prévues au moins deux choses qui nous paraissent essentielles pour prolonger l'action, pour pouvoir l'inscrire dans la durée et la faire partager. La première chose, c'est un guide sur la coopération décentralisée pour l'eau en Palestine. La deuxième, c'est que nous avons désormais une correspondante point focal.

Victoria DABDOUB, chargée de la coopération décentralisée franco-palestinienne dans le domaine de l'eau à PWA, Palestinian Water Authority

Le guide des bonnes pratiques est un travail que j'ai mené avec l'AFD, l'Agence de l'Eau et l'AMAP. C'est un guide constitué de 4 chapitres qui explique un peu le contexte palestinien de l'eau, la Palestine et ses contraintes spécifiques d'intervention avec tout ce qui est le découpage administratif, les contraintes d'accès, tout ce qui génère en fait notre vie quotidienne sur place. Il y a aussi un volet sur l'importation des biens et quelques informations pratiques sur l'organisation des missions de la France depuis la Palestine. Le chapitre 3 est sur la coopération décentralisée dans le secteur de l'eau en Palestine donc c'est un petit volet sur les acteurs français sur place. Le dernier chapitre est sur les bonnes pratiques : comment monter un projet ? Quelles sont les plus-values de la coopération décentralisée et les différentes actions possibles, notamment les études, les travaux et la formation technique et l'appui technique ?

Aujourd'hui, je suis chargée de la coopération décentralisée franco-palestinienne dans le domaine de l'eau à PWA, le Palestinian Water Authority. Nous sommes basés à Ramallah et aujourd'hui, nous avons 16 collectivités françaises qui travaillent déjà dans ce domaine en Palestine. Nous voulons développer cette coopération avec les villes palestiniennes et j'aimerais beaucoup pouvoir développer la coopération à Gaza. Depuis mon arrivée à Paris, j'ai pu m'entretenir avec de nombreuses instances agissant dans le domaine de l'eau en France et j'ai été ravie de voir l'intérêt qu'elles portaient pour la Palestine. J'aimerais qu'on puisse travailler tous ensemble pour ce développement.

Mohamed Ramzi AHEL, directeur du service de l'eau à la mairie de Gaza

La problématique de l'eau à Gaza est très difficile. La qualité et la quantité ne sont pas suffisantes. Il y a environ 2,3 millions d'habitants dans une superficie très limitée de 360km² seulement. Un rapport de l'ONU d'août 2012 annonce qu'en 2020, Gaza sera un lieu invivable, et ce de façon irréversible. 95% de l'eau dans la bande de Gaza est, selon les normes de l'OMS, impropre à la consommation. La nappe phréatique, qui était notre seule

source, a été détruite donc on a un déficit de 100 millions de m³ annuel. Gaza est aussi privée d'environ 30 millions de m³ qui normalement se rechargent naturellement dans la vallée de Gaza parce que des digues ont été placées en amont. Des forages sont installés à la frontière israélienne pour priver du rechargement en eau de Gaza. Sans exagérer, on vit une situation humanitaire catastrophique. Même si on fait des usines de dessalement de l'eau de la mer, malgré d'autres solutions de traitement, on ne pourra pas assainir la nappe phréatique.

Je salue la France qui a permis de faire reconnaître au monde entier à Marseille en mars 2012 que le problème de l'eau en Palestine était persistant. L'usine de dessalement de l'eau pour la bande de Gaza est nécessaire, la France a déjà fait le don de 10 millions d'euros pour cette usine. Cela va atténuer le problème de l'eau à Gaza qui coûte environ 400 millions d'euros par an.

Deux idées clefs :

- ➔ La conférence Dunkerque+10 est parrainée par le Président de la République française, et le Président de l'Autorité Palestinienne, sauf empêchement, viendra. De nombreux acteurs étrangers sont attendus, dont l'Allemagne, ce qui est un symbole fort.
- ➔ Un guide des bonnes pratiques sur la coopération décentralisée pour l'eau en Palestine est disponible.